



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENNELLE

7171, RUE JEAN-TALON EST, BUREAU 200
MONTRÉAL (QUÉBEC) H1M 3N2

TÉLÉPHONE : 514 657-2333
NUMÉRO SANS FRAIS : 1 855 657-2333

RECLAMATION@GARANTIEGCR.COM

WWW.GARANTIEGCR.COM

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

BÂTIMENT DÉTENU EN COPROPRIÉTÉ DIVISÉ • PARTIES COMMUNES

Ce formulaire doit être rempli si l'entrepreneur n'a pas donné suite à votre lettre de dénonciation ou si vous n'êtes pas satisfait(s) de son intervention.

IDENTIFICATION

BÂTIMENT

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

N° D'ENREGISTREMENT :

REPRÉSENTANT(S) DU SYNDICAT DE COPROPRIÉTAIRES

1 Nom : _____ Titre (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : (résidentiel) _____ Téléphone : (bureau) _____

Cellulaire : _____ Courriel : _____

2 Nom : _____ Titre (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : (résidentiel) _____ Téléphone : (bureau) _____

Cellulaire : _____ Courriel : _____

1 Est-ce que le syndicat de copropriétaires et l'entrepreneur ont actuellement une poursuite judiciaire l'un envers l'autre ou y-a-t-il une autre réclamation en cours? : Oui Non

Si oui, détailler et joindre les documents pertinents :

RETOURNER CE FORMULAIRE PAR COURRIER OU PAR COURRIEL

(GCR-F230-04-2015)

2 LISTE DE DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Copie de la lettre de dénonciation envoyée à l'entrepreneur
- Procuration désignant le ou les représentants du syndicat de copropriétaires
- Copie du procès-verbal de la première assemblée de copropriétaires
- Copie de l'avis de fin des travaux des parties communes
- Copie du formulaire d'inspection préreception des parties communes (incluant le rapport d'inspection du professionnel du bâtiment)
- Copie de la ou des déclarations de copropriété divise
- Chèque au montant de 114,97 \$*

*Des frais de 100 \$ plus taxes sont applicables pour l'ouverture d'un dossier. Ces frais seront remboursés si la décision rendue est favorable au syndicat de copropriétaires, en tout ou en partie, ou qu'une entente intervient entre les parties impliquées.

3 AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES :

SIGNATURE

En ce _____, je soussigné(e), représentant du syndicat de copropriétaires, bénéficiaire du plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs au sens du Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (RLRQ, chapitre B-1.1, r.8), certifie que les renseignements donnés dans ce formulaire et dans les documents joints sont vrais, exacts et complets. De plus, je comprends que la GCR me demande des documents ou des informations supplémentaires afin de compléter la réclamation et je m'engage à les transmettre dans les plus brefs délais.

Signature du Représentant **1** : **X** _____

Signature du Représentant **2** : **X** _____